

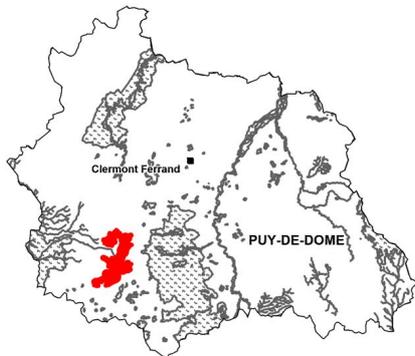


# Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne  
Puy-de-Dôme



Cécile Birard - PNR des Volcans d'Auvergne



Site >> Monts Dore

## CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

<b>DIRECTIVE :</b>	Habitats
<b>N° D'IDENTIFICATION UE :</b>	FR8301042
<b>DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :</b>	Puy-de-Dôme
<b>COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :</b>	Besse-et-Saint-Anastaise, Chambon-sur-Lac, Chastreix, La Tour-d'Auvergne, Le Mont-Dore, Murat-le-Quaire, Murol, Orcival, Perpezat, Picherande, Rochefort-Montagne, Saulzet-le-Froid.
<b>SURFACE :</b>	6 424 ha (en cours de révision)
<b>SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :</b>	Site au sud-ouest du département, entre les ZPS FR7412001 « Gorges de la Dordogne » à l'ouest et FR8312011 « Pays des Couzes » à l'est, tête de bassin du site FR8301095 « Lacs et rivières à Loutres », au nord des sites FR8301039 « Artense » et FR8301042 « Cézallier nord ».
<b>DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :</b>	Validé le 3 février 2014
<b>STRUCTURE ANIMATRICE :</b>	PNR Volcans d'Auvergne Contact : Luc Belenguier, Cécile Birard Château de Montlosier 63 970 Aydat 04 73 65 64 00 (02 ligne directe) <a href="mailto:cbirard@parcdesvolcans.fr">cbirard@parcdesvolcans.fr</a> <a href="mailto:natura2000@parcdesvolcans.fr">natura2000@parcdesvolcans.fr</a>



## ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE  
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais /  - formations montagnardes à Callune et Myrtille, de 1 150 à 1 700 m d'altitude : 1252 ha (soit 19,4 % du site) ; landes occupant de très vastes surfaces sur le massif du Sancy notamment sur les zones de crêtes, comme sur la banne d'Ordanche.  - formations subalpines à Callune, Myrtille et Airelle à petites feuilles, de 1 580 à 1 850 m d'altitude : 192,6 ha (soit 3 % du site) ; landes occupant la partie centrale du site, le Paillaret et les crêtes du Cacadogne au puy de la Tache ; très représentatives du site, notamment à partir de 1 700 m.	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)  Pour les secteurs avec captage AEP (adduction d'eau potable) : ne pas faire pâturer (le pâturage est souvent impossible de par la présence d'un périmètre clôturé autour du captage)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique et les activités sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...), si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation du sol	Ne pas amender
4060 Landes subalpines et alpines	Landes composées d'arbrisseaux nains ou prostrés des étages alpin et subalpin, dominées par les Ericacées (bruyères, airelles, etc.), les rhododendrons, les genévriers et les genêts.	Inadéquat /  Landes alpines assez rases en pentes fortes à très fortes, exposées au nord et à l'ouest, de (1 500) 1 700 à 1 860 m d'altitude : 9,8 ha (soit 0,14 % du site).  - dominées par l'Airelle à petites feuilles : très grande richesse en plantes patrimoniales et protégées sur les crêtes rocheuses les plus hautes et les plus pentues (haut du val d'Enfer, Cacadogne, cascade de la Dore).  - dominées par la Callune : localisées sur le sommet du Ferrand et dans une forme appauvrie sur les flancs du puy Gros ; nombreuses plantes remarquables.	Fréquentation touristique pouvant menacer les espèces rares et protégées constitutives de cet habitat (piétinement)	Canaliser la fréquentation touristique et les activités sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...), si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés
			Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations)	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)  Pour les secteurs avec captage AEP (adduction d'eau potable) : ne pas faire pâturer (le pâturage est souvent impossible de par la présence d'un périmètre clôturé autour du captage)
			Aménagement de captages pour l'abreuvement du bétail	Epargner l'habitat
4080 Fourrés de saules subarctiques	Fourrés dominés par le Saule des Lapons et/ou le Saule bicolore, associés à des habitats tourbeux, des mégaphorbiaies, des replats humides ou le long de ruissellements, à une altitude supérieure à 1 600 mètres.	Inadéquat / bon  32,1 3 ha (soit 0,5 % du site).  Fourrés dominés par le Saule des Lapons et/ou le Saule bicolore, localisés mais assez abondants dès 1 600 m, colonisant alors la plupart des zones humides.	Fréquentation touristique pouvant menacer les arbrisseaux constitutifs de cet habitat (piétinement)	Canaliser la fréquentation touristique et les activités sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...), si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés
			Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations)	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Aménagement de captages pour l'abreuvement du bétail	Epargner l'habitat
5120 Formations montagnardes à Genêt purgatif	Landes à Genêt purgatif des montagnes sud-ouest européennes, souvent associées aux formations à Génévrier nain ou aux landes-hérissées (landes basses, denses et épineuses), et physiologiquement similaires à ces dernières.	Favorable /  218,95 ha (soit 3,4 % du site) ; 4e habitat d'intérêt communautaire en terme de surface.  Landes secondaires sauf peut-être sur les flancs du mont Redon, en pentes moyennes exposées au sud et à l'est, de 1 400 à 1 500 m d'altitude.  Faible richesse floristique (landes très fermées).	Colonisation progressive par la forêt	Pratiquer un débroussaillage manuel ou mécanisé  Exercer un pâturage extensif régulier (bovin ou mixte bovin/ovin), à forte charge et de courte durée (de juillet à fin septembre) sur les zones herbacées
			Reboisements artificiels	Ne pas planter
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique, de façon cyclique (tous les 15 ans)
			Activités touristiques et sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...) entraînant la disparition de la lande	Eviter ; mettre en défens si nécessaire
5130 Formations à Génévrier commun des plaines et montagnes, résultant le plus souvent de l'évolution des pelouses maigres assez sèches à sèches sur calcaire (abandonnées ou encore pâturées), voire parfois des landes basses à Callune et Ajonc nain.	Formations à Génévrier commun des plaines et montagnes, résultant le plus souvent de l'évolution des pelouses maigres assez sèches à sèches sur calcaire (abandonnées ou encore pâturées), voire parfois des landes basses à Callune et Ajonc nain.	Mauvais /  - formations primaires assez denses de Génévriers communs et Génévriers nains : 0,09 ha (soit 0,001 % du site). Habitat très peu représentatif du site car seulement sur la roche Tuilière, en forte pente rocheuse exposée au sud.  - formations secondaires assez denses de Génévriers communs et Génévriers nains : 20,97 ha (soit 0,3 % du site), surfaces très réduites et localisées sur pelouses rases en pentes faibles à moyennes, exposées au sud.	Reboisements artificiels	Ne pas planter
			Fermeture du milieu par les ligneux ou au contraire surpâturage	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif (hors des périodes de végétation favorisant la régénération de la strate herbacée) ou interventions ponctuelles d'éclaircissage afin de permettre la régénération des fourrés (gyrobroyage, dessouchage des arbres colonisateurs...)
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).	Mauvais / assez bon  - pelouses montagnardes : 1786,9 ha (soit 27,7 % du site) ; habitat d'intérêt communautaire très représentatif du site car occupant la plus grande surface, de 1 130 à 1 550 m d'altitude.  - pelouses subalpines : 112 ha (soit 1,7 % du site), dès 1 550 m d'altitude (combes à neige, sommets plats, pentes douces pâturées, pentes fortes).	Colonisation par les landes, les résineux, la Fougère-aigle	Maintenir le milieu ouvert par fauche, intervention mécanique ou pâturage extensif (de l'ordre de 0,4 à 0,6 UGB/ha)  Pour les secteurs avec captage AEP (adduction d'eau potable) : ne pas faire pâturer (le pâturage est souvent impossible de par la présence d'un périmètre clôturé autour du captage)
			Fertilisation minérale, drainage, ecobuage, piétinement excessif et surpâturage	Eviter ces pratiques
			Activités touristiques et sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...) entraînant la disparition de la lande	Eviter ; mettre en défens si nécessaire
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible),	Mauvais /  58 ha (soit 0,86 % du site).  - prairies dominées par le	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Jonc acutiflore : Banne d'Ordanche et partie sud du site (fond du cirque de la Fontaine salée, plus riche en espèces typiques).  - prairies dominées par la Molinie bleue : zones humides non pâturées en haut de pentes, petites dépressions.	Colonisation par les ligneux  Perturbation de l'hydrologie par drainage  Activités touristiques et sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...) entraînant la disparition de la lande  Ecobuage	Maintenir le caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif, avec pose de clôture si nécessaire (contre le surpiétinement), et une fauche tardive avec exportation de la matière végétale  Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage  Eviter ; mettre en défens si nécessaire  Eviter
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat /  - hautes herbes dominées par l'Adénostyle à feuilles d'alliaire, la Campanule à larges feuilles ou la Filipendule, sous couvert arboré ou non : 6,04 ha (soit 0,09% du site) ; faces nord du Sancy (val d'Enfer, Chaudefour) pour le 1er type, en parfait état de conservation ; Chaudefour pour le 2e type ; plus basse altitude pour le 3e type. Fort intérêt patrimonial pour les 2 premiers types (richesse floristique et présence d'espèces protégées).  - prairies basses dominées par la Luzule de Desvaux : 10,84 ha (soit 0,17% du site), sur fortes pentes exposées au nord et à l'ouest en général, sols très maigres voire éboulis, dès 1 650 m. Habitat plus ou moins ouvert et riche (plantes patrimoniales).  - hautes herbes dominées par le Calamagrostide roseau : 139,26 ha (soit 2,2% du site), sur fortes pentes toutes expositions dès 1 600 m, en partie centrale du massif et sur les versants sud du Sancy. Habitat à la grande richesse floristique (plantes patrimoniales).	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux)  Introduction de plantes envahissantes  Artificialisation des lisières et berges, plantations, éclaircies forestières trop brutales, piétinement  Activités touristiques et sportives (type station de ski : construction de pistes, d'aménagements...) entraînant la disparition de la lande	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage  Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage  Proscrire  Eviter ; mettre en défens si nécessaire
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)	Inconnu /  25,47 ha (soit 0,4% du site), de 1 150 à 1 300 m à Chaudefour, sur la montagne du Mont. Prairies denses riches en graminées et en fabacées, assez typiques.	Intensification agricole (fertilisants, fauche trop précoce, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)  Drainage, retournement des sols, urbanisation et aménagements (type	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			station de ski...)	
			Colonisation par les landes et les résineux	Eliminer les ligneux colonisateurs
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / médiocre hormis quelques zones très localisées  50, 87 ha (0,8 % du site), pour l'essentiel à l'extrême sud du site et dégradées par l'assèchement (faible richesse floristique, peu de plantes protégées), mais aussi à plus haute altitude (col de la Croix-Saint-Robert, plaine des Moutons), en assez bon état.	Piétinement des buttes à sphaignes  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)  Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Mise en défens Canaliser la fréquentation touristique  Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif  Eviter ces pratiques sur le site et le bassin versant
7140 Tourbières de transition et tremblants	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais /  55 ha (soit 0,13 % du site) ; tremblants très peu nombreux sur le site, mais remarquables : - la tourbière de Rimac, de très fort intérêt patrimonial (très bon état de conservation, présence de plantes rares comme l'Hypne brillante) ; - le cirque de la Fontaine salée aux tremblants originaux car couvrant une vaste surface en faible pente, en bon état de conservation.	Piétinement des communautés végétales typiques  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux ou les hautes herbes)  Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Mise en défens Canaliser la fréquentation touristique  Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif  Eviter ces pratiques sur le site et le bassin versant
8110 Eboulis siliceux de l'étage montagnard	Groupements des éboulis siliceux de l'étage montagnard supérieur à nival (plus ou moins mobiles et à granulométrie variée, en conditions très froides) ou de l'étage montagnard parfois d'origine humaine (extraction de matériaux), souvent riches en mousses et lichens, parfois accompagnés de fougères.	Favorable /  Eboulis de blocs moyens (10 cm de diamètre) en forte pente et exposition fraîche, couvrant 0,0345 ha dans le val d'Enfer seulement.  Habitat présentant un intérêt patrimonial certain du fait de son originalité à l'échelle du site, mais peu typique.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières, de ski....)  Enrichissement progressif du milieu	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat  Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable /  Falaises toutes expositions, sur l'ensemble du site, à végétation plus ou moins éparse ; présence d'espèces peu communes.	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique  Exploitation de la roche	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (en tenant compte de la phase de végétation et de la période d'activité des espèces animales)  Proscrire
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable /  2,39 ha (soit 0,04 % du site) ; falaises et dalles rocheuses à végétation très éparse, très peu représentées sur le site et peu typiques (faible présence des Crassulacées).	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)  Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique  Envahissement par les ligneux	Mettre en défens les sites trop aboutis Choisir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher  Nourrir le bétail en dehors de l'habitat  Elimination des ligneux avec exportation des produits de

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				coupe
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu /  Hêtraies sur sols peu acides à neutres, couvrant 92,56 ha (soit 1,4 % du site) ; peu de plantes atlantiques.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes...) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences  Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre  Conserver les arbres morts ou vieillissants, ainsi que des flots de vieillissement, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs  Ne pas planter d'essences non locales : résineux...  Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Exploitation dans les pentes	Eviter
9140 Hêtraies subalpines à érables	Hêtraies généralement composées d'arbres bas, riches en érables (Erable sycomore), formant la limite altitudinale des forêts, dont la strate herbacée, similaire à celle des hêtraies à Aspérule, inclut des éléments des pelouses ouvertes adjacentes.	Inconnu /  Hêtraies à Erable et Oseille à feuilles d'Arum, couvrant 101,13 ha (soit 1,6 % du site), en fortes pentes et hauts de versants, de 1 400 à 1 500 m d'altitude ; jusqu'à 1 300 m au sein de vallons encaissés à pentes fortes.	Exploitation forestière  Pâturage  Aménagements pour les sports d'hiver (pistes de ski...)	Ne pas exploiter ni transformer ces forêts et les laisser évoluer naturellement  Mettre en défens si nécessaire afin d'assurer la régénération naturelle  Proscrire

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE  
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

\* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adepté des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat /  Une dizaine de stations uniquement dans la partie sud du site, situées en clairières, ou en fond de vallée dans des prairies et tourbières très ouvertes (bois de Domais, tourbière de la Masse...).	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture du milieu via un pâturage extensif par des bovins (0,4 à 0,7 UGB à l'hectare)
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	Ne pas amender
			Fauche des prairies, bords de chemins et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon, après le 14 juillet (ou mettre en défens des zones refuges avec la plante-hôte)
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
4038 Cuivré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.	Mauvais /  Une quinzaine de stations réparties sur l'ensemble du site.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Enrayer la fermeture des milieu via un pâturage extensif
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
			Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire	Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire	
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1385 Bruchie des Vosges	Petite mousse dressée ou couchée à la base, de 1cm de haut maximum (souvent 3-6 mm), plutôt jaunâtre, à feuilles basales devenant nettement plus longues vers le haut, feuilles supérieures ovales à lancéolées, dentées au sommet. Pionnière supportant très mal la concurrence, exigeant des espaces humides (même l'été), ensoleillés et très découverts, sur sols sablo-tourbeux dénudés et assez riches en azote.	Mauvais /  Une seule grande station à l'extrême sud du site.	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conservier les marais, bas-marais et tourbières
				Favoriser le maintien ou la création d'espaces très dénudés et ensoleillés, présentant une fine lame d'eau (étrépage / décapage)
				Favoriser un piétinement modéré par le bétail (espaces dénudés favorables, voire les vieilles bouses)
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles	Favorable /  6 stations dans le site ou proches, en milieu forestier : vallée de Chaudefour, Capucin, ravin des Chèvres, forêt	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations	Constituer des îlots de vieillissement (au moins un are par hectare)
				Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.	domaniale de Guéry.	Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc les supports potentiels  Travaux forestiers	Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets  Ne pas bouleverser l'humus  Mettre en défens sur un périmètre de sécurité de 20 m autour de la station
1387 Orthotric de Roger	Mousse mesurant 1-1,5 cm, difficile à déterminer, à feuilles lancéolées lâchement imbriquées, flexueuses à l'état sec et dressées-étalées à l'état humide, de plus en plus longues vers le haut ; capsule (« fruit ») ovale et pâle, émergeant plus ou moins des feuilles. Exclusive des troncs et branches (très rarement des rochers), nécessitant des arbres (érables, Hêtre, Noisetier, Frêne élevé) en milieu ouvert ou boisé mais assez clair, sous climat chaud et humide.	Inadéquat /  Stations hors site actuellement (au nord-est du site) mais qui vont être proposées à l'intégration dans le site.	Ramassage du bois mort et nettoyage des chablis  Embroussaillage réduisant l'ensoleillement	Conserver les forêts matures soumises aux perturbations naturelles les affectant périodiquement (vent, maladies) et provoquant des trouées ou chablis propices
1393 Hypne brillante	Grande mousse à tige rampante à ascendante d'une dizaine de centimètres, aux rameaux de 1-2 cm couverts de feuilles allongées en forme de faux, de taille identique, bosselées et plissées ; teinte typique à l'état frais, jaune doré ou jaune verdâtre à brunâtre, avec des reflets métalliques à l'état sec. Adeptes des milieux ensoleillés plutôt dénudés et couverts d'une fine lame d'eau (peu acide à peu calcaire) : pâturages tourbeux très extensifs (dépressions entre les buttes de sphaignes), bas-marais à laïches, en petites plaques de quelques mètres carrés parfois.	Mauvais /  Une dizaine de stations au nord et au sud du site (dont une dans la tourbière de la Masse).	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conserver les marais, bas-marais et tourbières  Favoriser le maintien ou la création d'espaces plutôt dénudés et présentant une fine lame d'eau (étrépage / décapage)  Favoriser le pâturage extensif (disparition s'il devient trop intensif)

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

### ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Centré autour du puy de Sancy, point culminant du Massif central avec 1 886 mètres d'altitude, le site occupe une altitude moyenne de 1 050 mètres, façonné par les 3 vallées glaciaires de la Dordogne, de Chaudefour et de la Fontaine salée ; il comprend aussi l'ensemble remarquable du lac Guéry et des roches phonolitiques de Tuilière et Sanadoire. L'étagement altitudinal de ce complexe volcanique aux sites diversifiés permet l'expression d'un très grand nombre d'habitats naturels d'intérêt communautaire, lesquels couvrent la majeure partie du site ; la plupart sont dans un état de conservation excellent (vallée de Chaudefour par exemple). La richesse floristique est exceptionnelle.

Le principal enjeu du site réside dans la régulation de la forte pression touristique, liée notamment à la présence de 4 stations de sports d'hiver.

### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Garantir la pérennité des habitats et espèces liés à l'eau

Gérer les espaces ouverts par la fauche et le pastoralisme

Gérer les espaces forestiers

Contrôler les activités touristiques et de loisirs (ski et randonnée notamment)

- choisir les itinéraires de randonnée ;
- réhabiliter et entretenir les sentiers de randonnée ;
- entretenir les pistes de ski de fond et de descente.



## SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

## SOURCES

Opérateur : PNR des Volcans d'Auvergne

Document d'objectifs « Site Natura 2000 Monts Dore n°31 »

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

## INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

**Julien CHAMBONNIERE**

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : [julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr)

